

Mythes et réalités à propos de la chasse au phoque canadienne

Mythe : Il est illégal de tuer des bébés phoques au Canada.

Fait : les bébés phoques sont la principale cible de l'abattage commercial du phoque.

Au Canada, les phoques du Groenland nouveau-nés —à fourrure blanche (aussi connus sous le nom de blanchons) sont protégés contre la chasse. Toutefois, dès qu'ils commencent à perdre leur fourrure blanche – vers 12 jours seulement – ces bébés phoques peuvent être chassés légalement par les phoquiers. D'ailleurs, au moins 97 pourcent des phoques tués par la chasse au phoque commerciale au cours des cinq dernières années avaient moins de 3 mois—et la plupart d'entre eux étaient âgés d'un mois ou moins. Au moment de l'abattage, bon nombre des bébés n'avaient pas encore mangé leur premier repas solide ni nagé pour la première fois. Les chasseurs de phoques ciblent les bébés phoques parce que leur peau sont—en parfaite condition et elles permettent d'obtenir les meilleurs prix.

Mythe : la chasse au phoque est humaine.

Fait : les vétérinaires disent que la chasse au phoque est d'une cruauté inhérente. En 2007, un comité international d'experts vétérinaires et en zoologie ont étudié la chasse au phoque commerciale. Leur rapport décrivait en détail la négligence répandue des chasseurs de phoque canadiens quant à la réglementation, le manquement à surveiller la chasse au phoque par les autorités canadiennes, des taux élevés de blessures infligées aux phoques abattus ou assommés, les cas de phoques blessés laissés à souffrir pour des périodes prolongées et de phoquiers ne s'assurant pas que les animaux soient morts dans 66 pourcent des cas. Le rapport concluait que les deux méthodes pratiquées pour tuer les phoques—assommer et abattre par carabine—devraient être considérées comme inacceptables. En 2001, un groupe indépendant de vétérinaires a réalisé l'autopsie de carcasses de phoques abandonnées sur la glace flottante. Leur rapport a conclu que dans 42 pourcent des cas, ils ne trouvaient pas de preuves suffisantes de blessures crâniennes chez les phoques pour s'assurer qu'ils aient été inconscients lors du dépouillement. Ces rapports sont appuyés par le témoignage de journalistes, membres parlementaires et scientifiques indépendants observant et documentant chaque année la chasse au phoque commerciale. Les vidéos sur la chasse au phoque commerciale présentent invariablement des bébés phoques conscients se faisant empaler à des crocs de mariniers et traîner sur la glace, des bébés phoques blessés laissés à s'étouffer avec leur propre sang et des bébés phoques conscients éventrés.

Mythe : la chasse au phoque est durable.

Fait : les scientifiques disent que le volume d'abattage actuel des phoques n'est pas durable.

Une étude récente par le professeur Stephen Harris de la Bristol University affirme que le programme canadien de gestion pour les phoques du Groenland manque à appliquer un principe préventif et menace la survie des populations de phoques. Puisque les phoques atteignent seulement l'âge de reproduction à six ans, l'impact de ces niveaux de chasse élevés commence seulement à se faire sentir. Selon son plan de gestion actuel, quand le gouvernement canadien décidera enfin de passer à l'action pour sauver la population, il sera probablement trop tard pour intervenir. Effectivement, le volume d'abattage correspond ou dépasse même ceux des années 1950 et 1960, alors que la chasse excessive avait rapidement réduit la population de phoques du Groenland de près de deux tiers.

Mythe : la population de phoques connaît une croissance fulgurante et l'abattage sélectif est nécessaire.

Fait : la population de phoques du Groenland se rétablit après avoir atteint les plus faibles niveaux à ce jour. En vue de défendre la chasse au phoque, les défenseurs de celle-ci disent souvent que la population de phoques du Groenland a triplé au cours des 30 dernières années. Ils omettent volontiers de mentionner que la chasse excessive dans les années 1950 et 1960 avaient réduit la population de près des deux tiers. Une baisse dramatique des volumes de chasse durant les années 1980 a permis à la population de reconstruire, mais les volumes d'abattage actuels correspondent ou même dépassent ceux ayant été atteints il y a un siècle. Les phoques du Groenland ont de nombreux prédateurs naturels, y compris les requins, les baleines et les ours polaires—et maintenant les phoques font face à une toute nouvelle menace—le changement climatique. Tandis que disparaît la couverture de glace dont dépendent les phoques du Groenland pour mettre le bas et allaiter leurs bébés, la population de phoques connaît un nombre dévastateur de mortalités. Au cours des dernières années, le gouvernement canadien a estimé jusqu'à 100 pourcent de mortalité dans les aires de mise bas quand la glace a fondu avant que les bébés ne soient assez vieux pour survivre en eau libre.

Mythe : la chasse au phoque est une activité économique essentielle.

Fait : la chasse au phoque est une activité économiquement marginale et pourrait facilement être délaissée progressivement. Le gouvernement canadien estime que de 5000 à 6000 Canadiens gagnent un certain revenu de la chasse au phoque. Notamment, les chasseurs de phoques sont des pêcheurs commerciaux qui gagnent, en moyenne, moins de 5 pourcent de leur revenu annuel avec l'abattage de phoques—le reste provenant des pêches. Même à Terre-Neuve, où vivent la plupart des phoquiers, les revenus provenant de la chasse aux phoques représentent moins d'un pourcent de l'économie provinciale.

Mythe : les phoques empêchent le rétablissement des stocks de poisson.

Fait : la surpêche par l'humain et d'autres pratiques de pêche empêchent le rétablissement des stocks de poisson. Selon les scientifiques du gouvernement canadien, c'est la surpêche par l'humain—pas la prédation par le phoque—qui a causé l'épuisement des stocks de poissons de fond. Ce n'est pas étonnant qu'il n'y ait aucune preuve scientifique indiquant que l'abattage des phoques permettra de ramener les stocks de poisson. Il est facile pour le secteur de la pêche d'accuser les phoques, ce qui détourne l'attention des pratiques de pêche commerciales destructrices qui se poursuivent aujourd'hui. En réalité, les phoques, comme tous les mammifères marins, sont un élément essentiel de l'écosystème de la région de l'Atlantique Nord-Ouest et ils contribuent à l'essor de toutes les populations de poisson. Le ministère des Pêches et des Océans déclare clairement qu'il existe aucune preuve comme quoi l'abattage des phoques aidera au retour des stocks de poisson.

Mythe : le gouvernement canadien ne subventionne pas la chasse au phoque commerciale.

Fait : des millions de dollars des contribuables sont versés pour appuyer le secteur de la chasse au phoque. Un rapport de 2001 par le Canadian Institute for Business and the Environment (CIBE) a indiqué que plus de 20 \$ millions en subventions gouvernementales avaient été donnés au secteur de la chasse au phoque au cours d'une période de sept ans de 1995 à 2001. Au cours des dernières années, le gouvernement canadien a continué de subventionner l'abattage, versant des millions de dollars des contribuables au secteur de la chasse au phoque par le soutien de la Garde côtière apporté aux bateaux de chasse au phoque, les voyages de lobbying

pour le secteur de la chasse au phoque, les subventions aux entreprises qui traitent les peaux et les associations de marketing, ainsi qu'une foule d'autres subventions cachées.

Mythe : les Canadiens soutiennent la chasse au phoque.

Fait : les sondages nationaux démontrent qu'une majorité écrasante de Canadiens s'opposent à la chasse au phoque commerciale. Près de 70 pourcent des Canadiens ayant une opinion s'opposent à la chasse au phoque commerciale et un encore plus grand nombre s'oppose à certains aspects de la chasse, tels que le fait de tuer des bébés phoques (Environics Research, 2005). 66 pourcent des Canadiens ayant une opinion appuient les pays étrangers interdisant le commerce des produits du phoque et 67 pourcent ne sont pas d'accord avec le fait que leur gouvernement dépense l'argent des contribuables pour le lobbying auprès des gouvernements étrangers en faveur du secteur de la chasse au phoque (Pollara 2007).